

Parcoursup, Réforme du Bac 2021 (dont les E3C) et Dotations Horaires Globales

Le lycée bouge et les parents ont la parole

La période de vacances scolaires terminée, les parents sont dès à présent sur le devant des préoccupations concernant la vie lycéenne. Nous avons souhaité profiter de ce moment où les débats sont nombreux pour faire un petit récapitulatif sur trois questions qui font la vie de nos enfants lycéens en ce mois de mars.

L'inscription et la formulation des vœux sur le site Parcoursup se clôturera le 12 mars :



La FCPE bataille depuis longtemps pour créer une dynamique positive derrière l'orientation des jeunes. Parcoursup a souvent montré ses limites. Aujourd'hui, il s'agit du système en place. Essayons de faire un tour d'horizon de la situation.

Cette année, de nombreuses formations sont nouvellement accessibles sur Parcoursup. Paris Dauphine, les formations paramédicales ou encore diverses formations de BTS en apprentissage sont apparues cette année dans le dispositif d'orientation post-Bac. Dans les formations spécifiques aux métiers de la santé, les PACES ont laissé place à d'autres dispositifs : PARcours Spécifique Santé (P.A.S.S.) et la Licence Accès Santé L.A.S.

De même, [Parcoursup](#) a ouvert les portes à un nouveau dispositif [Parcours+](#) afin de donner une nouvelle chance dans la reprise d'études.

Pour en savoir plus sur Parcours+, nous sommes à votre disposition sur le site national <https://www.fcpe.asso.fr/index.php/conseils-aux-parents/quoi-de-neuf-sur-parcoursup> mais aussi en contactant votre Conseil Local ou le Conseil Départemental de Sarthe. Le [CIO Sarthe](#) peut également vous renseigner et n'oubliez jamais d'accompagner vos lycéens dans ce parcours d'orientation en les aidant à réfléchir posément sur leur avenir et en réfléchissant le plus souvent possible à remplir un ensemble de vœux et ne pas se limiter à un vœu unique.

Réforme du Bac et E3C, les critiques se multiplient et notre engagement est essentiel :

Une note des [inspecteurs généraux a été publiée](#) et les critiques sont nombreuses autour de divers points :

- des choix de spécialité souvent genrés où filles et garçons restent ancrés dans des stéréotypes,
- des difficultés de financement des horaires pour la poursuite de certaines spécialités ou d'options (cette question est particulièrement visible dans l'organisation des DHG, Dotations Horaires Globales, sur lesquelles les élus au CA des lycées planchent actuellement),
- des heures d'orientation qui ne sont pas clairement mises en place partout (54 heures à destination des élèves),
- des tests en 2de critiqués car peu utilisables (tests surtout dirigés vers des concepts managériaux plus qu'éducatifs),
- une disparition du groupe classe qui ne crée pas de réel contact où les parents sont écoutés, en particulier dans des conseils de classe très peu équilibrés,
- des E3C complexes et mettant les élèves dans des conditions de pression élevées et retirant la logique de formation en renforçant l'esprit de la note sanction.

Le Comité de suivi des E3C poursuit son travail.

La FCPE nationalement a réalisé son compte-rendu des situations dans les instances, par exemple au comité de suivi. Dans notre département de la Sarthe, nous avons nous-même fait remonter nos préoccupations, aux niveaux régional et national des instances de la FCPE, et auprès de la DASEN, Directrice Académique des Services de l'Éducation Nationale, que nous avons rencontrée le 11 février.

Auprès du comité de suivi, la FCPE a rappelé, en particulier, plusieurs constats :

- Angoisse et stress des élèves
- Stress cumulé avec celui lié à Parcours+
- Cohorte de 1ère sacrifiée
- Conditions de mise en place des E3C n°1 pas acceptables
- Confusion totale sur le terrain

Et s'est engagée sur des propositions, entre autres, autour de :

- L'annulation des résultats des épreuves de la session n°1 des E3C
- L'introduction d'un véritable Contrôle Continu en cours de formation au lycée

La session n°2 des épreuves E3C devant se tenir en avril ou mai, il faut dès à présent poursuivre notre concertation et toutes nos remontées pour montrer en quoi nous sommes, nous parents de lycéens, proches des complexités créées par cette réforme.

Dotation Horaire Globale, les données numériques sont inquiétantes :

Les lycées sarthois travaillent actuellement autour des Dotations Horaires Globales.

Les premières remontées sont inquiétantes. Certains de nos lycées perdent des postes, d'autres ne remplacent pas le personnel qui est muté ou en retraite, et enfin, certaines spécialités ne sont pas ouvertes et des heures de dédoublements sont abandonnées.

Nos enfants sont mis dans des situations particulières pour leur enseignement et dans leurs choix de spécialités.

Pour la rentrée 2020, les établissements vont fermer des classes. Au Mans, le Lycée Sud ou le Lycée Touchard nous ont fait des remontées inquiétantes à ce sujet. Des équipes enseignantes souhaitent ouvrir des spécialités ou options et ne peuvent, suite à ces suppressions de moyens, se permettre cela, par exemple, à La Ferté Bernard ou au Lycée Sud.

Comme à la rentrée 2019, les victimes principales de ces restrictions budgétaires sont les options comme la LV3 ou les Langues Anciennes. Plus les options et les spécialités se raréfient et plus nos enfants sont exposés à devoir se déplacer dans le département ou hors Sarthe pour suivre les enseignements qu'ils souhaitent. Des spécialités commencées dans un établissement pourront être poursuivies en Terminale, souvent dans des conditions précaires (comme mélanger les élèves de spécialité de Première avec ceux de Terminale), ou dans un autre établissement.

Nous assistons de fait à un appauvrissement dramatique de l'offre éducative avec la généralisation de cette réforme du baccalauréat et l'arrivée en 2020 de la première génération en Terminale.

La situation n'est pas aisée et nous devons faire le maximum pour aider les parents délégués FCPE aux Conseils d'Administration des lycées. Nous attendons vos remontées car c'est ensemble que nous pourrons trouver les moyens d'agir pour prévenir et contrer ces situations.

En Sarthe, nous vous invitons à faire remonter toutes les situations concernant les DHG par courrier électronique à fcpe72@wanadoo.fr.